

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU COMITE SYNDICAL DU 4 FEVRIER 2015**

L'An Deux Mille Quinze, le trois décembre, à dix-neuf Heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Gérard EVANGELISTA, François DENISSIEUX, Martine GAUTHERON, Christiane GUICHERD, Michelle HUVET, Pascal JOMAIN, Jean-Pierre JOURDAIN, Virginie MAS, Hervé MASSARDIER, Patricia MIQUET, Didier PIGNARD, Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS,

Monsieur Jean-Pierre TALUT présente un pouvoir de Monsieur Patrick FIORINI

**Objet :**

**Débat** Après présentation par le Président du SIM des orientations présentées  
**d'Orientation** dans le débat d'orientation budgétaire,  
**Budgétaire**

Après débat des propositions,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances en date du 21 janvier 2015

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- PREND ACTE de la tenue de ce débat

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 5 février 2015

Le Président

Jean-Pierre TALUT

